

Affaires scolaires communales

SERVICE ADMINISTRATIF DES AFFAIRES SCOLAIRES

Organisation du service

Le Service administratif des affaires scolaires est composé du personnel suivant :

- 1 Cheffe de service à 100 %
- 1 assistante à 80 %
- 1 chauffeur du bus scolaire à 100 %
- 1 responsable de cafétéria à 45 %
- 1 Directrice d'APEMS à 75 %
- 4 éducateurs-trices diplômé-e-s (2,8 ETP)
- 6 éducateurs-trices auxiliaires (2,97 ETP)
- 1 apprentie ASCE à 100 %
- 3 responsables de réfectoire (0,75 ETP)
- 13 auxiliaires de réfectoire (3,25 ETP)
- 8 patrouilleurs scolaires (1,8 ETP)
- 24 responsables de groupes de devoirs surveillés (1,8 ETP).

Cheffe du Service administratif des écoles

La responsabilité d'un service requiert de multiples aptitudes dans les domaines du savoir-faire et du savoir-être :

visionner, planifier, organiser, programmer, inventer, expliquer, justifier, développer, comprendre, écouter, entendre, réfléchir, projeter, discuter, négocier, adapter, gérer, prévoir, anticiper, répondre aux demandes, argumenter, soutenir, rendre des comptes, trouver des solutions, évaluer, rédiger, respecter les délais, le tout dans la bienveillance, l'empathie, le respect, la disponibilité, le calme, la sérénité, la tranquillité, la patience, l'efficacité, la pertinence, le courage, l'esprit de collaboration, la sagesse, la politesse, etc.

Cette année 2015 a eu deux projets conséquents qui ont nécessité la mise en application de ces capacités. En effet, la construction d'un futur bâtiment pour l'APEMS sur le site de la Coquerellaz et la future construction d'un collège dans le quartier Croset-Parc a demandé un grand investissement aux services concernés. Avec l'excellente collaboration du Service des bâtiments, ces projets sont en bonne voie d'élaboration et nous nous réjouissons

d'ores et déjà que ces bâtiments soient mis en service au profit de notre population. Les réflexions et les échanges de points de vue entre tous les protagonistes ont permis d'avancer de manière concrète dans la réalisation de ces projets.

Les différents programmes informatiques mis en place dans notre Commune ont nécessité des formations suivies par les collaborateurs, pour une utilisation optimale de ces outils. Il s'agit notamment de l'introduction de la gestion électronique des documents (GED) et Xpert.Meeting dont le service a pu bénéficier des avantages.

Le Service administratif des écoles, ainsi que tous ses collaborateurs et collaboratrices, tentent de répondre à un maximum de demandes, en privilégiant la partie humaine de l'être par un dialogue constant et une compréhension des situations, tout en gardant à l'esprit la partie financière.

Notre société est actuellement en mouvement permanent. Les générations futures remettent en question grand nombre de nos valeurs de l'époque. Celles-ci nous obligent à faire preuve d'une grande adaptation et d'ouverture d'esprit.

La Cheffe du Service administratif remercie l'ensemble des personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école et avec qui elle collabore tout au long de l'année aux différents projets dans un esprit constructif et ouvert.

Sylvette Menétrey, Cheffe de service

◆ ◆ ◆ ◆

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)



La structure d'accueil en milieu scolaire d'Ecublens (APEMS) a une capacité de 36 places.

Depuis la rentrée d'août 2015, une nouvelle répartition des tranches d'âges a été décidée afin d'offrir un maximum de places. La structure Domino accueille les 1P du collège de la Coquerellaz et les 1P à 2P des collèges Neptune et du Croset. L'APEMS prend en charge les 2P à 6P du collège de la Coquerellaz et les 3P à 6P de Neptune et du Croset.

La structure est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité, il est un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas du temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leur habileté sociale, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

Composition du personnel au 31.12.2015

- Une Directrice à 75 % :
Mme Isabelle Cornut Massard.
- Un éducateur formé à 75 % :
M. Axel Noverraz.
- Une éducatrice auxiliaire à 70 % :
Mme Claudia Ortiz.
- Une éducatrice auxiliaire à 75 % :
Mme Anne-Marie Manière.
- Une éducatrice auxiliaire à 22 % :
Mme Manuela Casula.
- Une éducatrice auxiliaire à 22 % :
Mme Antonietta Corrado.

- Un éducateur en 1^{ère} année de formation à la HES : M. Boris Dujardin.
- Une apprentie ASE à 100 % : Mlle Mélissa Martins.

La ligne pédagogique

La ligne pédagogique est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel auprès des enfants.

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. Ces colloques nous permettent de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.



Déclinaison d'un des thèmes de la ligne pédagogique : la collaboration entre parents et professionnels

Elle nécessite une bonne communication que la structure s'attache à favoriser. Il est important de préciser que l'APEMS est un prolongement de la famille. L'équipe éducative est un soutien pour les parents, elle ne les remplace pas. Dès le départ, les parents et l'équipe éducative doivent établir ensemble une relation favorisant un climat de confiance et de respect mutuel. Ainsi, ils pourront échanger, recevoir et transmettre des informations en ce qui concerne la famille et le vécu de l'enfant.

Un grand professionnalisme teinte les interventions auprès des parents. Il est important de respecter les valeurs de chaque famille. Il convient d'établir un véritable lien de partenariat et d'installer un climat de collaboration.

Le parent est notre client et doit être pris en considération. Le jugement et le respect du parent doivent être au cœur des préoccupations du personnel éducatif.

Objectifs

- Garantir une qualité d'accueil individualisée pour l'enfant et ses parents

afin que chacun puisse commencer sa journée dans de bonnes conditions.

- Permettre à l'équipe de disposer des informations nécessaires à l'accueil de l'enfant et au bon déroulement de la journée.

Moyens

- Il est important d'individualiser l'accueil en fonction de chaque famille et de ses besoins ou préoccupations respectives, tout en ayant une attitude ouverte d'écoute et de respect.
- Les professionnelles sont attentives aux informations transmises par les parents, ce qui permet d'ajuster l'accueil de l'enfant.

Activités réalisées à l'APEMS en 2015

- Activités créatrices.
- Conte à la Bibliothèque.
- Fête de l'été.
- Sortie surprise pour les 6P qui quittent l'APEMS.
- Fête d'Halloween.
- Balades.
- Places de jeux.
- Tournoi de jeux.
- Cuisine.
- Fête de Noël.



◆ ◆ ◆ ◆

Réfectoires scolaires

Tarifs

Classes de revenu brut	Prix du repas
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Nous relevons l'excellente collaboration qui prévaut entre le Service des finances, notre service et la Direction des écoles

pour la gestion de cette prestation communale, très appréciée par les bénéficiaires.

Contrôle des données salariales

Le Service des finances exige les justificatifs de revenu des parents des enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires (information collectée par la Direction des écoles).

Marge contributive

Pour rappel, la contribution-cible minimum a été fixée par la Municipalité à 20 %. Sur la base des chiffres 2015, celle-ci se monte à 20,71 %, l'objectif est donc atteint.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos réfectoires et l'APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins et le contrat a donc été reconduit pour l'année scolaire 2015-2016.

Tout comme en 2014, nous avons pu compter sur trois réfectoires opérationnels en 2015 :

Réfectoire du CSCE

Accueille entre 28 et 36 enfants par jour (ce nombre s'ajoute aux 36 places occupées par l'APEMS dans le même réfectoire). Encadrement : 4 adultes.



Réfectoire du Pontet

Accueille entre 50 et 60 enfants par jour. Une extension sur la salle de cuisine adjacente a dû être réalisée à la rentrée 2015 afin de compenser le manque de place. Encadrement : 5 adultes.



Réfectoire de la Coquerellaz

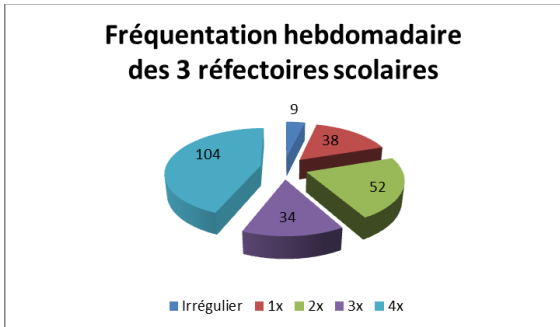
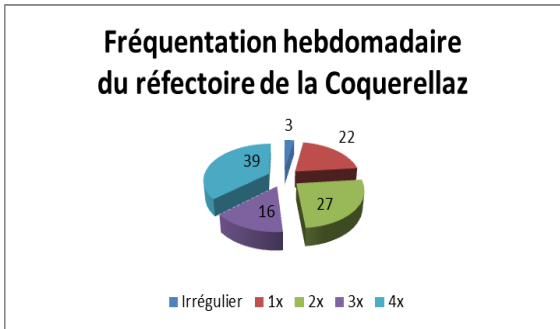
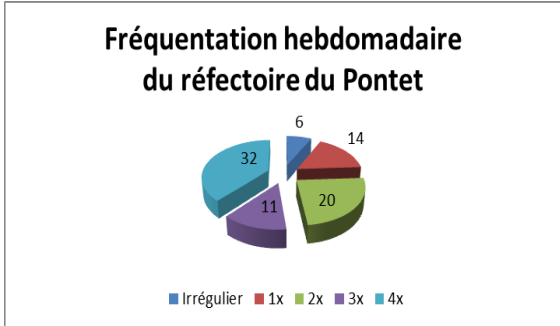
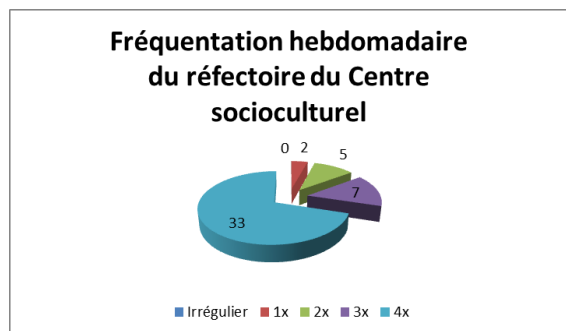
Accueille entre 60 et 72 enfants par jour en deux services. Encadrement : 6 adultes.



Formation professionnelle

La formation d'analyse des pratiques dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives de notre personnel des réfectoires est toujours d'actualité en 2015.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti en faveur de l'accueil de midi de nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute sa créativité, dévouement et motivation.



Devoirs surveillés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à 8P, de 15 h 30 à 16 h 30. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leur enfant pour une heure ou une heure et demie au collège d'Epenex. Une participation financière symbolique leur est demandée, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions par les parents et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2015-2016, 19 groupes ont été ouverts afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables des groupes sont assurés par le Service administratif des écoles. Une formation d'analyse des pratiques professionnelles, destinée aux responsables de groupe non enseignant-e-s, est organisée à la rentrée d'août, ainsi qu'un suivi tout au long de l'année scolaire. Cette formation est fondée sur la base d'un cahier des charges et d'objectifs élaborés en collaboration avec la formatrice, Mme Marianne Ré, consultante en éducation et formatrice d'adultes.

Les responsables des devoirs surveillés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur(s) enfant(s). Il ne saurait être question de leur part, en cas de mauvais résultats ou d'échecs, de mettre en cause l'animatrice des leçons. Les devoirs surveillés ne sont pas considérés comme des cours d'appui.

♦ ♦ ♦ ♦

Transports scolaires

Le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire a été soumis au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) pour approbation avant sa présentation au Conseil Communal pour adoption. Le Canton n'a pas encore confirmé son approbation.

♦ ♦ ♦ ♦

Bus scolaire



Le bus scolaire, conduit par M. Gérald Christen, transporte 4 fois par jour les

élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz, ceci en raison d'un équilibrage des effectifs. Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique, etc.). Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires du Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.



♦ ♦ ♦ ♦

Pédibus

Malgré les efforts consentis à la promotion de nouvelles lignes, ceux-ci n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, le concept du Pédibus, basé sur l'entraide et le bénévolat, n'est pas toujours compatible avec l'emploi du temps des parents. Il n'y a, par conséquent, aucune ligne Pédibus mise sur pied pour l'année scolaire 2015-2016.

L'Administration communale reste cependant à disposition pour encourager toute initiative nouvelle qui viendrait à sa connaissance.

Séances 2015

- 27 janvier :
Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves de 1P (enfantines).
- 26 août :
Séance au réfectoire du CSCE avec les parents pour la mise en route d'une éventuelle nouvelle ligne.

♦ ♦ ♦ ♦

Patrouilleurs scolaires



Les patrouilleurs scolaires, rattachés au Service administratif des écoles, sont au nombre de 8 en 2015 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coque-rellaz, 4 pour le collège du Croset et 2 pour celui d'Epenex.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15. L'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

M. Emmanuel Michaud, Sergent-major sous-chef de l'Unité de prévention de PolOuest, a succédé à M. Michelangelo Pappotto pour la formation des patrouilleurs. En collaboration avec M. Michaud, le service a organisé une version élaborée de la séance annuelle, entre les patrouilleurs de

la Ville d'Ecublens et ceux de la Ville de Renens, à l'Hôtel de police de la PolOuest à Prilly, le 10 décembre 2015.

Nous avons dû déplorer, en date du 17 novembre 2015, le décès de M. Daniel Noverraz, patrouilleur pour le collège du Croset. Mme Filomena Arn lui a succédé.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année, qu'il vente ou qu'il neige !

♦ ♦ ♦ ♦

Conseil d'établissement



Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2011-2016) :

Secteur « Autorités »

- *Présidente* :
Mme Pascale Manzini,
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :
Mme Catherine Gauchoux,
Conseillère communale
- M. Jorge Ibarrola, Conseiller communal
- M. Charles Koller, Conseiller communal.

Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,
Doyenne primaire
- Mme Marie-Claire Bergeron,
enseignante primaire
- Mme Ariane Rappaz enseignante se-
condaire et médiatrice.

Secteur « Parents »

- Mme Clémentine Hubleur, jusqu'au 31 juillet 2015
- Mme Maïté Perez Chevallaz, jusqu'au 31 juillet 2015
- Mme Karine Vernez Thomas
- M. Marc Maderi
- Mme Catherine Schlegel Rey, dès le 11 novembre 2015
- Mme Christine Gabriel, dès le 11 novembre 2015.

Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli, Délégué jeunesse
- M. Aïtor Ibarrola, Délégué Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers
- M. Vincent Guyaz, pasteur
- Mme Natascha Allenbach, membre du comité de l'Association des parents d'élèves (APE).

Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises en 2015, soit les :

18 février, 6 mai et 11 novembre.

Sujets abordés en 2015

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Règlement des transports scolaires.
- Jardin des parents.
- Projet « Défi vélo ».
- Constructions scolaires.
- Projet « LIFT » (projet national qui vise une meilleure insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire).

Le Jardin des Parents
 Un espace de rencontres et de dialogue pour les parents d'enfants et d'adolescents

ECUBLENS
 Réfectoire du Centre socio-culturel
 route du Bois 27, 20h-22h

8 rencontres
 organisées par une association de proximité, animées par des intervenants-es professionnels-les

les jeudis
 29 octobre, 10 décembre 2015,
 21 janvier, 18 février, 10 mars,
 28 avril, 26 mai, 23 juin 2016

1 conférence
 «Multimédias et réseaux sociaux :
 où sont les adultes»
 jeudi 17 septembre 2015
 20h-22h

entrée libre
 et sans inscription

contact
 ecoles@ecublens.ch

Etre parent quel remue-ménage
 Venez partager avec d'autres parents vos expériences familiales, vos questions et ainsi inventer vos propres solutions.

Un espace de réflexion sur la vie de famille au quotidien
 Ces rencontres permettent de souffler et d'échanger dans un cadre non jugeant et convivial.

Des sujets variés
 Relations familiales, autorité, attentes, limites, plaisirs, argent de poche, relations école-famille, coparentalité, etc.

Ailleurs dans le canton
 Apples, Bussigny, Crissier, Ecublens, Genolier, Mézières, Lausanne (2), Lucens, Montreux, Payerne, Renens, Sainte-Croix.

www.jardin-des-parents.ch
www.ecublens.ch

ECUBLENS ville et campagne Conseil d'établissement
 canton de vaud PRO FAMILIA VAUD
 association étudiante des parents d'élèves

Différents Groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens à la page suivante :

<http://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>

♦ ♦ ♦ ♦

Rapport de la Direction des écoles

(à titre d'information)

Introduction

Depuis quelques années, le Département se penche sur la problématique des enfants à besoins particuliers, à savoir les élèves DYS (dyslexiques, dysorthographiques, dyscalculiques, dyspraxiques, dysphasiques, etc.), les élèves TDA (troubles de l'attention) ou TDAH (troubles de l'attention avec hyperactivité), HP (à haut potentiel) et demande aux établissements de mettre en place des mesures d'adaptation, notamment au niveau de l'évaluation, qui tiennent compte de ces

particularités. Nous avons donc mis en place des procédures qui permettent de détecter ce type de « handicap » par des professionnels : logopédistes, pédiatres, psychologues ou pédopsychiatres. Il s'agit de démarches qui doivent être initiées par les parents, très souvent conseillés par les enseignants qui leur demandent d'aller consulter un spécialiste.

Une fois le diagnostic clairement établi, l'école adapte, en collaboration avec les professionnels et les parents, ses pratiques et met en place des mesures particulières à l'attention de ce type d'élèves : leur laisser plus de temps pour une évaluation, réduire le nombre d'exercices tout en conservant les mêmes objectifs, lire les consignes, soigner la forme des épreuves, notamment au niveau du type de police de caractères et de leur taille, etc.

Il s'agit là d'une surcharge importante de travail pour les maîtres qui doivent toujours plus adapter et individualiser leur enseignement en fonction de ces cas particuliers toujours plus nombreux dans pratiquement toutes les classes.

En plus de cela, les enseignants doivent encore compter sur les élèves qui rencontrent des problèmes de comportement, parfois importants, et de ceux qui font l'objet d'une attention particulière en raison d'une maladie (diabète par exemple) ou d'un handicap léger (surdit , malvoyance, etc.).

Il est tout   fait normal que l' cole r guli re prenne en charge tous ces enfants et assume la mission qui lui est confi e. Les moyens financiers mis   disposition sont malgr  tout restreints et il serait souhaitable que l'on puisse tenir compte de cette surcharge pour les enseignants, par exemple en diminuant l'effectif moyen des classes   19  l ves au lieu de 20, ce qui donnerait ainsi un peu de marge   la Direction pour mettre en place de l'aide et du soutien dans les classes o  l'on retrouve parfois une dizaine d'enfants   besoins particuliers de tout type.

Reste le probl me de l'int gration des  l ves   handicap moyen   lourd, qui n cessitent un enseignement sp cialis . Et c'est l  que le b t blesse... Car le D partement est en train de mettre en place la

nouvelle Loi sur la p dagogie sp cialis e (LPS), qui a  t  adopt e par le Grand Conseil. L' laboration de son r glement d'application est en cours et nous sommes inquiets, tr s inquiets m me.

Nous accueillons cette ann e dans notre  tablissement une demi-douzaine d' l ves qui pr sentent un handicap lourd (autisme, syndrome d'Asperger, trisomie 21, parapl gie, etc.) et qui sont int gr s tout ou partiellement dans des classes r guli res. Malgr  la pr sence suppl mentaire d'un adulte, la plupart du temps non form , le d fi n'est pas facile   relever et les enseignants s' puisent...

L'int gration d'enfants handicap s dans l' cole r guli re ne doit pas devenir syst matique. L'objectif de socialisation est certes louable mais, la plupart du temps, ces enfants ont besoin d'une attention particuli re et permanente, prodigu e par des professionnels d mument form s dans ce domaine et les moyens que l'on nous met   disposition ne suffisent de loin pas. L'exemple de la LEO montre que les politiciens ne sont pas tous pr ts   assumer financieurement les lois qu'ils d cident. « Faites mieux avec la m me chose, voire encore moins », nous dit-on.

En conclusion, il semblerait que les personnes qui d cident des proc dures et des mesures d'int gration n'aient pas une image qui corresponde   ce que vivent les enseignants au quotidien. Des visites dans les  tablissements qui ont accept  des int grations « lourdes » seraient judicieuses avant qu'on nous impose une LPS et un r glement d'application compl tement d connect  de la r alit  du terrain !

S. Lugon, Directeur



DIVERS

Camps de ski et de sport

6 camps de ski ont été organisés, dont 4 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 2 autres à Plan Sepey. En tout, 233 élèves y ont participé.



Le Chasseron

La 33^e édition de la **Traversée du Jura**, réservée aux classes de 10^e VP/VG, s'est déroulée du 7 au 11 septembre 2015 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.

Ecole à la montagne

La plupart des classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11^{es} sont parties en voyage d'études.

Prévention routière

Les élèves de 3P à 11S ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 6P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire, selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Vanessa Kohli au collège d'Epenex, pour les 3P à 6P, et par Mme Roulet à Neptune, pour les 1-2P.

Dans les degrés 7P à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de

Mme Léa Ferreira Granchamp. Selon un horaire personnalisé établi d'entente avec le maître de classe, les enfants allophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- Coup de blizzard à la Coquerellaz.
- Bonhomme de neige.
- Spectacle le guignol à roulettes.
- Spectacle musical « l'apprenti sorcier » pour les classes des degrés 7P-8P et DEP7-8.
- Animation de l'Association Romande pour la prévention de la violence « Pa-touch » pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Ecole à la montagne 4P à 7P.
- Camp d'hiver 8P à 9S et DEP7-8.
- Traversée du Jura 10S.
- Journée à thème du Pontet.
- Les écoles d'Ecublens fêtent la musique.
- Opération « Pommes à la récré » pour les élèves de degrés 1P à 11 S.
- Semaine artistique – spectacle chœur 5-6P, chœur du Pontet et chant en mouvement.
- Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
- « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
- Joutes sportives du Pontet 7P-11S.
- Coupe de Noël mini-handball.
- Joutes primaires 5P-6P et DEP3-6.
- Activités sportives en plein air par poste 1-2P et 3P.
- Journée ludique sportive en plein air 1-2P.
- Journée ludique sportive en plein air 3P.
- Tournoi de balle brûlée 4P.
- Ballon par-dessus la corde 7P.
- Tournoi de volley 8P et DEP7-8.

- Tournoi de Noël 10S, 11S et DES.
- Tournoi de jeu, épreuves d'athlétisme et tir à la corde 5P-6P et DEP3-6.
- Marche de 13 km pour les élèves de 9S.
- Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.
- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Semaine d'immersion 10VG et DES.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Intervention « PolOuest » pour les classes des degrés 7P à 11S.
- Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
- Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
- JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
- Cérémonie des promotions pour les élèves sortants (11S et DES) avec la participation de Sarkis Ohanessian, animateur de « Un air de famille », émission ludique sur RTS.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.



Elèves qui ont participé à la journée cantonale de natation et qui ont obtenu une ou plusieurs médailles

Fournitures scolaires

Inventaire de l'économat :

- Stock fin 2014 140'032.40
- Stock fin 2015 120'867.15
- Diminution de la valeur du stock - 19'165.25

La diminution de la valeur du stock est due, d'une part, à une volonté d'éviter le gaspillage et, d'autre part, à la suppression de matériel obsolète.

Par contre, le montant des achats est toujours plus conséquent, de nouveaux moyens ayant été introduits et étant considérablement plus chers.

Comparaison des trois dernières années :

	2013	2014	2015
Factures	184'100.00	226'431.95	225'989.80
Pondération stock net	- 4'961.70	- 1'540.45	19'162.25
Charge nette	179'138.30	224'891.50	245'152.05
Nombre élèves	1'254	1'261	1308
Prix revient par élève	142.85	178.34	187.42

Catherine De Jesus,
dépositaire des fournitures scolaires

RAPPORTS DE LA DIRECTION

Rapport de la Doyenne en charge des degrés 1P, 5P et 6P

L'année du renouveau !

Suite à la démission de deux Doyens, Mme Studer et M. de Montmollin, le Conseil de direction a été repensé et a accueilli trois nouvelles personnes en son sein à la rentrée 2015.

Il s'agit de M. Bérard, Doyen des degrés 7 et 8 et des élèves VP de 9 à 11, Mme Prada, Doyenne des degrés 7 et 8P et de la pédagogie compensatoire aux degrés 7 à 11, et enfin, Mme Magali Cheseaux Doyenne des degrés 3 et 4P.

Cette dernière est venue renforcer le secteur 1 à 6P. En effet, depuis plusieurs années, ces degrés étaient sous dotés en périodes décanales par rapport à la tâche à accomplir. Les exigences administratives, les changements pédagogiques, la multiplication des réseaux et entretiens de parents (plus de huitante l'an passé), ont amené à une augmentation des périodes de décanat attribuées pour ce secteur.

J'ai donc ouvert la porte à ma nouvelle collègue. C'est un réel plaisir que d'avoir

une personne avec qui partager et échanger sur les problématiques concernant les plus jeunes de nos élèves ; pendant près de 10 ans, j'ai accompli cette tâche en solitaire.

Aujourd'hui, les défis à relever sont de plus en plus grands, nous devons travailler avec :

- Des enfants qui évoluent dans un monde différent de celui que nous avons connu, un monde ultra connecté, un monde fait d'écrans, un monde qui les rend incapables de se concentrer plus de 15 minutes.
- Des enfants qui sont pris en charge dans des structures parascolaires et qui sont de moins en moins en lien avec leur famille.
- Des enfants qui sont tous différents : des enfants ayant des troubles DYS, des enfants hyperactifs avec ou sans déficit d'attention, des enfants HP, des enfants malades ; tous ces enfants ont des besoins particuliers et bénéficient d'aménagements leur permettant de suivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Notre établissement a passé cette année le cap des 1'300 élèves et ce nombre va continuer à croître, vu le développement de la Commune. D'ici à quelques années, nous aurons un nouveau collège qui naîtra à Ecublens, le bâtiment « Croset Parc » qui pourra accueillir 400 élèves... J'ose espérer qu'à ce moment-là les Autorités trouveront une solution pour notre établissement, près de 2'000 élèves, ce ne sera tout simplement plus gérable.

Pour terminer, je remercie mes nouveaux camarades du Conseil de direction et notre Directeur avec qui nous formons une équipe dynamique et motivée.

Je remercie également le personnel administratif sans qui nous ne pourrions être performants.

Isabelle Costa-Rubin, Doyenne

Rapport de la Doyenne en charge des degrés 3P et 4P

Le poste de Doyenne primaire pour les degrés 3P et 4P m'a été confié à la rentrée d'août 2015. Déchargée de 8 périodes d'enseignement pour accomplir les tâches qui en découlent, ce mandat représente, en théorie, un peu moins d'un tiers de mes activités dans le cadre des écoles d'Ecublens. Je reste titulaire d'une classe de 4P dans laquelle j'enseigne les 20 autres périodes de mon engagement à temps plein.

Après 25 années d'enseignement divers dans trois communes du canton, je suis heureuse de relever le défi que représentent ces nouvelles responsabilités. Bien que ma motivation et mon plaisir à enseigner restent intacts, mon goût pour le changement et l'évolution m'a fait répondre à l'appel lancé pour ce nouveau poste. Faire partie de l'équipe de direction et avoir ainsi une influence sur les décisions à prendre pour penser et organiser l'école au mieux pour les enfants et les enseignants m'enthousiasme.

Me voilà donc propulsée au cœur du système avec une bonne dose de motivation, de force de travail, de créativité et de courage. Ces premiers mois de labeur et de prise de contact m'ont également appris que la fonction requerrait d'autres qualités comme la patience, l'humilité et le sens de la conciliation. Je vis donc ces premiers instants dans l'exercice de mes nouvelles fonctions sous le signe de la découverte, de l'acclimatation et de l'apprentissage.

Dans un premier temps, j'ai visité les classes dont je suis responsable. La diversité des locaux, des milieux sociaux et des façons d'enseigner m'ont mise face à une réalité de terrain évidente : Ecublens est une ville colorée, joyeuse et multiculturelle. Chaque microcosme que représente une classe est un cas particulier et chaque enfant, ainsi que sa famille, en est un autre. La question est de savoir comment fonctionner efficacement et équitablement, à l'heure où il est de bon ton de formaliser, d'établir des protocoles, de normaliser, d'appliquer des lois et des règlements, avec une population si disparate et des sensibilités si différentes.

Dans un deuxième temps, j'ai observé ma collègue Isabelle Costa-Rubin organiser et fonctionner dans des réseaux regroupant toutes sortes de professionnels.

Si l'on dépasse la rudesse des acronymes tels que MATAS, COES, PES, SPS, RP, etc. qui laisserait plus d'un novice pantois, les histoires de vie difficiles, les cadres de références différents et les difficultés de communication sautent aux yeux. Derrière des mauvaises notes ou des comportements pénibles se cachent presque toujours des situations de vie compliquées.

Au-delà du ras-le-bol de certains collègues ou de quelques dysfonctionnements se cache une volonté de faire au mieux. Comprendre, proposer des mesures, envisager une scolarité différente, où s'arrête le rôle des professionnels de l'école ? Quelle est la façon la plus efficiente de résoudre un problème ? La réflexion à plusieurs s'impose et des séances entre professionnels s'organisent : réunions avec les enseignantes de CIF, celles du soutien pédagogique, de l'équipe PPLS, l'infirmier scolaire, les différents thérapeutes, les médecins ou le Conseil de direction.

Ensuite, il y a les petites urgences du quotidien : gérer des absences d'enseignants ou d'enfants, renseigner des parents ou les différents partenaires de l'école, trouver une solution à un problème, apaiser des crises, rassurer des personnes inquiètes, guider les nouvelles enseignantes.

Sur un plan plus administratif, il y a l'organisation des événements récréatifs ou éducatifs, la gestion des dossiers des élèves, les courriers à rédiger, les rapports d'entretien, les mails à consulter, l'informatique à apprivoiser.

Le constat de cette première prise de contact avec les réalités de la fonction m'ont déjà permis de voir les multiples facettes du mandat confié : il s'agit de faire un travail d'équilibriste entre les cas particuliers et ceux de la norme, entre les intérêts collectifs et les susceptibilités individuelles, entre ses convictions personnelles et celles de la collégialité.

Confrontée à la réalité du terrain au quotidien et observant cette structure depuis des perspectives différentes : enseignante, collègue, mère, et maintenant Doyenne,

je constate que la mixité culturelle et ses cadres de références multiples colorent la vie de l'école mais la complexifie aussi. J'ai pour idée d'œuvrer, à ma mesure, dans la démarche de dédramatiser l'école. Les implicites d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui. L'école s'est mise en mouvement et a besoin de s'acclimater et de s'accommoder sans cesse ; elle a aussi besoin de retrouver et d'inspirer de la confiance. Cela relève d'un long travail collectif.

Je vous livre en conclusion une phrase d'Alexandre Jardin, auteur littéraire contemporain (tirée de « jour après jour » - février 2000) « *Il faut que la société se mette à aider l'école plutôt que de lui demander de la réparer* ».

Je ne peux terminer ce rapport d'activités sans remercier toutes les personnes de la Direction et du secrétariat qui m'aident dans l'exécution de mes nouvelles tâches, plus particulièrement ma collègue Isabelle Costa-Rubin pour son accueil chaleureux et son généreux partage d'expérience. Je remercie également mes collègues enseignant(e)s qui me témoignent souvent leur confiance et leurs encouragements.

Magali Cheseaux, Doyenne

Rapport des doyens en charge des degrés 7P à 11S

Doyen 7-8P, 9-11S VP et Doyen 9-11S

« Tous dans la LEO »

Cette fois, on y est ! Les premiers élèves estampillés « nouvelle loi scolaire » vont sortir de l'école en juillet prochain avec pour la plupart d'entre eux un certificat de fin de scolarité obligatoire. Pour les VP (anciens VSB), il n'y a pas de changement : indication de leur option spécifique et basta. Par contre pour les VG (anciens VSG et VSO), il faudra étudier attentivement le document et son annexe car entre le choix des OCOM, les niveaux en français, en mathématiques et en allemand, ainsi que les divers programmes adaptés, il risque d'y avoir un nombre important de certificats différents.

Il en est de même avec les possibilités offertes à nos élèves de 11VG pour l'année

scolaire prochaine. En fonction du nombre de disciplines en niveau 1 ou 2 et du nombre de points obtenus dans le premier et le deuxième groupe, lesdits élèves pourront accéder au RACC1, au RACC2, à l'école de culture générale, à l'école de commerce, ou à la classe de rattrapage. Les mesures de transition seront toujours d'actualité pour ceux qui n'auraient pas trouvé chaussure à leur pied.

Une nouvelle équipe de direction implique forcément une nouvelle distribution des tâches et un équilibre des forces. La transition se fait en douceur ; fort de leur expérience, les « anciens » donnent quelques tuyaux et soutiennent les nouveaux Doyens qui arrivent avec un regard neuf et donc de nouvelles idées.

Notre travail est composé de quatre parties distinctes :

- Une première partie connue et récurrente, à savoir les dossiers tels que organisation du certificat, ECR, mesures de transition, prolongation de scolarité, inscription aux écoles des gymnases, retour du privé, organisation des conseils de classe, cours Euler, case management, etc.
- Une deuxième partie importante elle aussi, qui s'organise en fonction des besoins ; ce sont les réseaux en tous genres : MATAS, élèves DYS, élèves primo-arrivants, etc.
- Une troisième partie de notre travail concerne ce que l'on pourrait appeler les « impondérables » : intervention d'un Doyen dans des circonstances particulières, comme par exemple une bagarre entre élèves, des incivilités en tous genres, des parents fâchés ou un soutien pour des collègues. Cette troisième partie a tendance à devenir de plus en plus importante. Il faut agir vite, voire même souvent dans l'urgence et les situations complexes nous prennent énormément de temps.
- La dernière partie concerne le Conseil de direction et donc l'organisation générale de notre établissement. A part la séance du mercredi lors de laquelle tous les Doyens sont présents autour du Directeur, les séances à deux ou à trois sont fréquentes ; elles permettent de préparer le terrain et même souvent de

régler des problèmes propres à un degré particulier, primaire ou secondaire par exemple.

Pour terminer, nous tenons à remercier sincèrement toutes les secrétaires qui ne ménagent pas leurs efforts pour répondre à nos demandes de manière efficace et professionnelle.

Romain Bérard, Thierry Châtelain, Doyens

Rapport du Doyen administratif

Gestion de l'établissement

L'entrée en vigueur de la LEO pour tous les degrés a apporté son lot de difficultés dans l'établissement des horaires pour les classes et pour les enseignants.

Avec l'introduction de cours à niveaux dans trois branches en 9S, 10S et 11S et l'alignement des cours à options pour les 9S, les horaires des maîtres ressemblent de plus en plus à du gruyère.

Pas toujours facile dans ces conditions de faire accepter aux collègues de mettre des plages horaires à disposition pour les remplacements et il est encore moins facile de les approcher pour des remplacements au pied levé.

Cette gestion n'est pas toujours évidente.

La recherche de remplaçants externes devient aussi de plus en plus compliquée.

Je m'efforce de donner un minimum de congé aux élèves de façon à rester au plus proche de la loi scolaire.... Mais à l'impossible nul n'est tenu.

Le logiciel informatique pour la gestion des notes, NEO, devient de plus en plus stable et son utilisation commence à rentrer dans les mœurs des collègues, ce qui facilite la reprise de ce dossier par Elodie Cavin et moi-même.

Prévention, santé et professionnel

Dans le courant de l'année, différentes activités extrascolaires en lien avec la santé (vaccinations,...), le cadre professionnel (JOM, Salon des métiers, stages,...) ou la prévention (Gendarmerie,...) se greffent à l'enseignement.

Avec des petits tours de passe-passe, je case au mieux ces activités.

Sport

Pour pallier au manque d'infrastructure et essayer de remplacer la troisième période d'éducation physique, nous nous efforçons de proposer plein d'activités sportives telles que camps de ski (8P et 9S), Traversée du Jura (10S), voyages d'études et sportifs (11S) et des journées sportives (tournois ou autres activités) à tous les degrés. Des sorties à la patinoire sont aussi au programme.

Nous avons intensifié la natation en 7P pour faire profiter les enfants des quelques plages encore disponibles du bassin de natation (jusqu'à quand ?) et leur donner la troisième période de EPH.

Spectacles et culture

Les soirées scolaires et les spectacles externes ont jalonné l'année scolaire et font vivre l'établissement.

Tout ce qui précède est accompli en étroite collaboration avec mes collègues du Conseil de direction (anciens et nouveaux) que je remercie pour leur patience, leur tolérance et leur disponibilité.

Un grand merci va aussi aux secrétaires et au personnel administratif communal pour leur disponibilité et leur sourire (même sous stress).

Paolo Pedruzzi, Doyen

Rapport de la Doyenne en charge de la pédagogie compensatoire

Cela fait maintenant quelques mois que j'ai le plaisir et le privilège de faire partie de l'équipe de la Direction des écoles. Voici donc en quelques lignes le résumé de mon activité depuis août 2015.

Conseil de direction

Participation hebdomadaire au Conseil de direction.

Dyslexie

Organisation et suivi des 59 élèves de 7P à 11S diagnostiqués DYS et bénéficiant d'aménagements du programme. Rééva-

luation des mesures pour les élèves de 7P débutant l'anglais.

CIF (Cours intensifs de français)

Suivi des élèves primo-arrivants de 7P à 11S. Gestion de leurs horaires et entretiens d'accueil avec leurs parents en collaboration avec *Appartenances* (interprètes communautaires).

PPLS (Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Suivi des signalements pour le service PPLS des élèves de 7P à 11S.

Soutien pédagogique

Collaboration avec la nouvelle équipe d'enseignantes pour l'organisation du soutien pédagogique en 7-8P.

Classes DE (classes de développement)

Suivi des élèves en DEP7-8. Collaboration avec les enseignants des classes DEP et DES pour la création de programmes individualisés.

Permanences

Gestion de la permanence téléphonique du jeudi matin pour les enseignants malades.

Je terminerai avec cette citation de William Shakespeare résumant chaque jour passé au sein de cette nouvelle équipe de direction : « *Pour la tâche que nous aimons, nous nous levons de bonne heure, et nous y mettons avec joie.* »

Florence Prada, Doyenne

Rapport du Directeur

Corps enseignant

Quatre enseignants ont fait valoir leur droit à la retraite en 2015, alors qu'un autre, malheureusement, est décédé après avoir courageusement lutté contre la maladie.

Quatre autres personnes ont quitté notre établissement pour aller travailler dans des écoles plus proches de leur domicile ou alors reprendre des études.

Neuf enseignants ont été engagés pour cette année, dont deux d'entre eux encore en formation à la HEP.

L'ambiance est toujours aussi agréable au sein de notre établissement et les « jeunes » reprennent progressivement le flambeau pour perpétuer la convivialité en organisant de nombreuses activités, que ce soit des sorties extra-muros, des repas ou des animations en tout genre.

Secteur pédagogique

La LEO est maintenant appliquée dans tous les degrés de la scolarité obligatoire et, pour la première fois, les élèves de 11^e année passeront leur certificat en ayant suivi une partie de leur cursus scolaire selon la nouvelle formule, notamment en ce qui concerne la grille horaire.

La mise en place de la LEO se poursuit donc et occupe la plus grande partie de nos préoccupations.

Nous constatons à quel point il est difficile d'appliquer à la lettre tous les articles de loi et nous sommes confrontés à des difficultés tant pédagogiques qu'organisationnelles, parfois difficiles à surmonter.

Les moyens d'enseignement sont également renouvelés progressivement et ceci dans pratiquement toutes les disciplines. Les enseignants doivent ainsi se recycler en permanence et ce travail constitue une tâche d'envergure.

Secteur administratif

Aucun changement n'est à signaler au niveau des secrétaires. Les nouvelles personnes apprennent progressivement à maîtriser les nombreux outils informatiques récemment mis à notre disposition pour la gestion administrative.

Notre apprentie, Mlle Kendra Sancho, accomplit sa dernière année de formation et nous donne toujours entière satisfaction.

Les très nombreux nouveaux programmes de gestion (élèves, maîtres, engagements, finances, bulletins scolaires, horaires, etc.) demandent toujours un important investissement en temps et en formation à leurs utilisateurs. Mais les secrétaires maîtrisent

de mieux en mieux ces outils et sont aujourd'hui très performantes à ce niveau.

La collaboration avec le Service administratif communal des écoles est toujours excellente, tout comme d'ailleurs les relations que nous entretenons avec Mme Pascale Manzini, notre Municipale.

Direction

Mme Studer et M. de Montmollin ont décidé de quitter leur poste de Doyenne et de Doyen et de se consacrer exclusivement à leur enseignement. Je tiens ici à les remercier sincèrement pour tout le travail qu'ils ont accompli durant toutes ces années passées au sein de notre équipe de direction.

Pour les remplacer, trois personnes ont été désignées :

- Mme Magali Cheseaux, enseignante expérimentée, qui reprend la responsabilité des classes de 3P et de 4P, venant ainsi soulager et épauler Mme Costa-Rubin dans le secteur des degrés 1P à 6P.
- Mme Florence Prada, qui vient d'Yverdon, mais qui avait débuté sa carrière il y a quelques années à Ecublens, et qui s'occupe de la pédagogie compensatoire, notamment des élèves à besoins particuliers (DYS, TDAH, HP, etc.).
- M. Romain Bérard reprend poste pour poste celui laissé vacant par Mme Studer, à savoir la responsabilité des degrés 7P et 8P, ainsi que des degrés 9 à 11VP.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ces trois nouveaux membres du Conseil de direction et espérons qu'ils trouveront du plaisir dans leur nouvelle fonction.

Chaque semaine, le Conseil de direction se réunit environ deux heures pour traiter de l'entier des sujets qui méritent information, réflexion, concertation, voire très souvent décision. Nous passons prioritairement en revue les cas d'élèves qui nous préoccupent et débattons de certaines grandes thématiques d'actualités touchant notamment au personnel, aux bâtiments, à l'administration et, bien entendu, à la pédagogie.

Ce moment hebdomadaire de partage et de réflexion ne se substitue bien évidemment pas aux contacts quotidiens que nous entretenons entre les Doyennes et Doyens, la Cheffe de service et le Directeur.

Perspectives d'avenir

Plusieurs dossiers importants vont nous occuper en 2016 :

- La poursuite de la mise en place de la nouvelle loi scolaire (LEO) et de son règlement d'application, avec les adaptations nécessaires pour que le système puisse fonctionner.
- La poursuite de la prise en compte des élèves souffrant de certains troubles (élèves hyperactifs, dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques, dyspraxiques, à haut potentiel, etc.).
- Le suivi du projet du futur collège « Croset-Parc ».
- L'étude de la mise en place d'un système de gestion des absences et des arrivées tardives plus performant (*School Manager*).
- L'étude d'un système de communication de l'information par le biais d'une plateforme informatique (*Educanet2*).
- La prévention des dangers liés à l'utilisation des smartphones et autres tablettes par nos élèves.
- ...

Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- les membres du corps enseignant et du Conseil de direction ;
- le personnel du secrétariat, du service administratif et de la bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire ;
- les différents services parascolaires, à savoir les services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle ;
- le personnel du Service des bâtiments ;

- les membres des autres services communaux et mes collègues Chefs de service ;
- les cadres et collaborateurs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;
- mes collègues de la Conférence régionale nord-ouest lausannoise (CRENOL) ;
- les membres de la Municipalité et du Conseil communal ;
- les membres du Conseil d'établissement.

Serge Lugon, Directeur



Elèves de 4P en balade

ELEVES**Effectifs (au 31 décembre 2015)**

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
1-2P 1 ^{ère} année	140	0	1	0	0	0	3	144
1-2P 2 ^e année	103	0	0	1	0	0	0	104
3P	133	0	0	2	0	2	2	139
4P	137	0	0	1	0	0	1	139
5P	103	0	0	0	0	0	3	106
6P	110	1	0	0	0	0	1	112
7P	123	0	0	0	0	1	1	125
8P	102	0	0	1	0	0	1	104
DEP3-6	8	0	0	0	0	0	0	8
DEP7-8	10	0	0	0	0	0	0	10
Total	969	1	1	5	0	3	12	991

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP	38	0	0	1	0	0	2	41
9 VG	69	0	0	0	0	0	0	69
10VP	26	0	0	0	0	0	1	27
10VG	59	0	0	1	0	0	0	60
11VP	37	0	0	0	0	0	2	39
11VG	70	0	0	2	0	0	0	72
DES	10	0	0	0	0	0	0	10
Total	309	0	0	4	0	0	5	318

Total général	Etablissement primaire	991 élèves
	Etablissement secondaire	318 élèves
	1'309 élèves	

Récapitulatif par genres de classes

Primaire 1P-8P	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Ecole enfantine : 1-2P	243	0	1	1	0	0	3	248
1 ^{er} cycle primaire : 3-4P	270	0	0	3	0	2	3	278
2 ^e cycle primaire : 5P-8P	438	1	0	1	0	1	6	447
Développement (DEP)	18	0	0	0	0	0	0	18
Total	969	1	1	5	0	3	12	991

Secondaire 9-11

9VP - 9VG

10VP - 11VP

10VG - 11VG

Développement (DES)

Total

Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
107	0	0	1	0	0	2	110
63	0	0	0	0	0	3	66
129	0	0	3	0	0	0	132
10	0	0	0	0	0	0	10
309	0	0	4	0	0	5	318

Récapitulatif par communes**Primaire****Secondaire****Total**

Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
969	1	1	5	0	3	12	991
309	0	0	4	0	0	5	318
1'278	1	1	9	0	3	17	1'309

Effectifs moyens

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus petits effectifs	Plus grands effectifs
-------	---------------	----------------	---------	-----------------------	-----------------------

Classes primaires

1P - 2P	248	12	20.66	1/22	1/19
3P - 4P	278	14	19.85	1/23	2/17
5P - 6P	218	12	18.16	2/21	1/16
7P - 8P	229	11	20.81	9/21	2/20

Classes secondaires**Voie générale (VG)**

9VG	69	4	17.25	1/20	1/15
10VG	60	3	20.00	1/24	1/18
11VG	72	3	24.00	1/25	1/23

Voie pré-gymnasiale (VP)

9VP	41	2	20.50	1/21	1/20
10VP	27	1	27.00	1/27	----
11VP	39	2	19.50	1/20	1/19

Classes de développement

DEP/DES	28	3	9.33	2/10	1/8
---------	----	---	------	------	-----

Total de l'établissement	1'309	67	19.53		
---------------------------------	--------------	-----------	--------------	--	--

Orientation en fin de 8P

5 élèves ont déménagé dans une autre commune.

Elèves libérés – Prolongations de scolarité

114 élèves ont été libérés en juillet 2015. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11^e voie secondaire baccalauréat : **39** élèves, dont **39** ont obtenu leur certificat d'études.
- 11^e voie secondaire générale : **27** élèves, dont **26** ont obtenu leur certificat d'études.
- 11^e voie secondaire à options : **43** élèves, dont **40** ont obtenu leur certificat d'études.

- Classes de développement : 5 élèves ont été libérés avec une attestation.
- 5 prolongations de scolarité ont été accordées par la Direction des écoles.

Recours

Aucun recours n'a été déposé au DFJC cette année.

